



# BASSINS

Bassins, le 20 juin 2011

Informations au conseil communal du 21 juin 2011

## Information 1

### Sortie de fin législature 2006-2011 du Conseil samedi 27 août 2011

#### Horaire

07:18 Départ Gare de Gland  
09:15 Arrivée Gare St.-Imier  
09:35 Funiculaire à destination Mt Crosin  
10:00 Promenade sentier éolien  
11:30 Apéritif  
12:15 Repas  
14:30 Visite Centrale éoliennes  
15:30 Déplacement à pied centrale éolienne => Bus  
15:48 Départ en Bus Mont-Crosin vers St. Imier  
15:58 Arrivée Gare St.-Imier  
16:30 Départ St. Imier  
18:40 Arrivée Gare de Gland  
... Suite de la soirée au gré de chacun/e

## Information 2

### Bancomat CEN

Un bancomat va être installé à la piscine de Bassins pour le 15 septembre 2011. La Caisse d'Épargne de Nyon et la maison Thalaris seront nos partenaires. Les retraits seront possibles 24h/24h. Un lecteur de cartes bancaires permettra d'accéder dans le sens d'entrée de la piscine. Les frais de mise en œuvre de ce guichet automatique de billets est inclus dans la prestation de nos partenaires. Une première phase d'essai permettra de définir les conditions de location.

Concernant les taxes prélevées lors des retraits, il est important de préciser que cela dépend de la banque à laquelle vous êtes client et non pas de la CEN, de la piscine ou de la commune.

## Information 3

### Registre des bâtiments et des personnes

Depuis le 23 février 2011, le grand projet d'harmonisation fédérale des registres est lancé. Rien que pour le canton de Vaud, un brassage de quelque 20 millions de données est prévu. L'Etat et les communes sont appelés à procéder à la mise à jour des bases de données des contrôles des habitants et de l'identificateur fédéral de logement (EWID). La commune procède à ces travaux pour permettre de satisfaire aux exigences des recensements fédéraux trimestriels.

## Information 4

### Panneau d'affichage

Un panneau d'affichage électronique sera installé sur la place de la Couronne. La Municipalité a répondu à une offre de la société Signal. Elle estime que ce panneau d'affichage permettra de renseigner de façon plus rapide la population des différents événements. Force est de constater que la distribution de tous ménages passant par Eclépens pour arriver dans vos boîtes aux lettres est un retour à l'âge de la pierre puisqu'il faut 10 jours pour être distribué et avec des prix défiant toute concurrence.



# BASSINS

Ce panneau sera aussi à disposition des sociétés locales pour annoncer leurs manifestations. Ce panneau respecte les normes VSS en vigueur.

## Information 5

### Logements d'utilité publique (plan de législature)

Depuis plusieurs années, la Municipalité est en contact avec des fondations afin de répondre à la forte demande de logements à loyer abordable pour les aînés et pour les jeunes.

Les lois cantonales évoluent et se stabilisent. Les événements locaux nous donnent une visibilité différente sur la problématique des bâtiments.

Le changement de législature ne facilite pas la transmission de ce dossier important. L'autorité exécutive tient à pouvoir dès à présent informer les élus des tenants et aboutissants de la politique communale.

Les délais sont très courts pour obtenir une décision politique formelle et il nous faut donner l'information suivante. La Municipalité convoquera les commissions très rapidement avec dans un premier temps des présentations de l'historique de ce dossier et des effets de nos propositions.

Le projet communal consiste à réaliser 27 logements d'utilité publique sur un terrain communal. Un tiers de ces logements est prévu pour les aînés et 2/3 pour les jeunes. Il est évident que ceci est une indication mais en aucun cas une décision.

Il est important de savoir que le nombre d'habitants supplémentaires qu'engendre ce projet ne grève pas le taux d'augmentation de la population autorisé par le plan directeur communal.

Tout peut évoluer. Les fondations ont besoin de connaître notre position avant la fin de l'année 2011.

Le principe consisterait à accorder un droit de superficie aux fondations d'une durée de 30 ans ou 50 ans sur un terrain d'utilité publique ou communal. La commune n'investirait pas dans les logements mais en cas d'accord du droit de superficie, elle aurait un droit de regard dans le choix des locataires. L'idéal serait d'offrir des loyers aux environs de 1'200 CHF par mois pour un 2 pièces. Le préavis définitif présentera en détail les critères et autres règles de location. Les effets financiers seront aussi présentés au cours de nos séances de présentation du dossier. La Municipalité tient à conserver ses concitoyens désireux de rester dans le village. Peut-on imaginer la souffrance morale des personnes devant se résoudre à lâcher leur logement après avoir passé 20 ou 30 ans de leur vie dans le village qui n'est pas en mesure de leur proposer une alternative ?

Rappelons-nous que les gens actuellement ont moins d'exigence que les générations à venir !

Construisons ensemble notre avenir avec toutes les couches de la population sans créer des ghettos.

## Retour sur les informations du Conseil Communal du 24 février 2011 (manque à votre PV)

### Information 4

#### Interrogations suite au refus d'adhérer au financement des lignes de transports du district de Nyon et ses conséquences

En date du 7 décembre 2010, le Conseil Communal de Bassins a voté son refus de participer au financement d'un crédit d'investissement de CHF 92'000 pour soutenir la mise en place du programme de réorganisation et de financement des transports publics régionaux 2011-2015.

La Municipalité a décidé de présenter, alors qu'elle était en droit de ne pas le faire, ce préavis mais avec le critère péréquation. Soit une participation de 92'000 CHF maximum par rapport aux 172'000 CHF fixés par la région. Pour bien comprendre l'influence de cette proposition, prenons un exemple chiffré.

1 point d'impôt cantonal / communal par habitant se monte pour Bassins à 36'476 CHF.

1 point d'impôt cantonal / communal par habitant se monte pour Begnins à 103'002 CHF.

1 point d'impôt cantonal / communal par habitant se monte pour Coppet à 249'961 CHF.



# BASSINS

Pour le contribuable de Bassins, il faut augmenter de 5 points d'impôt communal pour payer cette participation alors que pour Coppet c'est 1.5 point d'impôt. Etes-vous prêt à accepter cette charge ? La Municipalité ne le désire pas et le refuse. La solidarité n'est pas respectée.

L'effet de prélever un montant de 155 CHF par habitant est inique par rapport à de telles différences de rentrées fiscales.

Ce problème est d'ailleurs une pierre d'achoppement du refus d'adhérer au conseil régional car tous les financements de cette couche institutionnelle non constitutionnalisés et privant les communes de leur peu d'autonomie, sont définis selon cette règle et sans entrer dans les détails du plafonnement du critère de population.

Il est évident que même si le conseil avait approuvé le préavis modifié, il y aurait eu des problèmes avec le conseil régional.

**La Municipalité est tout à fait solidaire de son conseil communal et ne reporte en aucun cas sa responsabilité sur l'autorité délibérante.**

Les propositions seraient les suivantes :

Peut-on organiser une consultation populaire au niveau du district au sujet de ces transports en formulant le texte suivant :

**Acceptez-vous un prélèvement de X (point d'impôt propre à sa commune) pour financer une étude d'amélioration de la desserte des transports publics du district de Nyon ?**

Par solidarité envers le canton de Vaud et les communes majoritaires de ce canton, la commune de Bassins milite encore dans l'autre association des communes UCV que celle du district AdCV (qui avait choisi de faire scission de la masse pour cause de trop de solidarité vis-à-vis du canton).

La commune de Bassins a eu la chance de pouvoir représenter, au sein du comité de l'UCV, une multitude de communes de petite taille du canton, non fortunées et sensibles aux attentes des édiles sans couleur politique mais dans un respect de l'autonomie de l'individu et du citoyen. Son délégué a pu participer aux travaux de la péréquation et aux différentes plates-formes Etat – Commune transports scolaires, plan directeur cantonal, école de musique et autres DSAS avec volonté de remettre l'image du district de Nyon à sa juste valeur aux yeux des autres districts. Nul n'est prophète en son pays mais cette tâche nous tient à cœur. Elle est une source de motivation permanente. Nous ne parlerons pas du volet scolaire qui est de proximité donc urgent de traiter sans étude démesurée.

Les citoyens de Bassins et des autres minorités cantonales méritent que nous nous mettions à leur disposition pour les représenter et défendre leurs sensibilités. C'est pour ces raisons que le 4/5<sup>ème</sup> de la Municipalité souhaite poursuivre son travail dans une ligne politique pragmatique la plus cohérente possible face aux attentes de nos habitants. L'épisode du conseil régional ne sera plus qu'une goutte d'eau dans l'océan car les dés sont déjà jetés en matière de transports publics. Nietzsche avait peut-être raison !

« Les grandes guerres modernes sont la conséquence des études historiques ».